

SECTEURS POUR LES ABONNEMENTS* RÉSIDENTS ET PRO

*Votre abonnement vous permet de stationner sur l'un des quatre secteurs ci-dessous, défini lors de votre inscription.

SECTEUR N°1

Place Bichat, rue Général-Debeney, rue Guichenon, cours de Verdun, rue René-Cassin, place Bernard, place Clémenceau, rue Notre-Dame, avenue Alsace-Lorraine (de l'Hôtel de Ville à la rue Teynière), rue de l'Étoile, rue d'Espagne, rue Clavagry, place et rue du Palais, place de la Prison, rue Teynière, rue Docteur-Ébrard.

SECTEUR N°2

Rue de l'Industrie, rue de l'École, rue Octave-Morel, place et rue de la Grenouillère, rue Pavé-d'Amour, rue Dallemagne, rue Bourgmayer, place et rue Charles-Jarrin, montée du Bastion, rue Cabuchet, place des Lices, rue des Casernes, avenue Louis-Jourdan, avenue Alphonse-Muscat (entre le n°5 et le carrefour du boulevard Maréchal Leclerc), boulevard Paul-Bert.

Avenue Maginot, rue Gabriel-Vicaire, rue Lalande, avenue Alsace-Lorraine (de la rue Teynière au boulevard Paul-Bert), rue de la Paix, place Joubert, rue Joseph-Bernier, place Pierre-Goujon, avenue Alphonse-Muscat (entre les n°1 et 5).

SECTEUR N°3

Allée de Challes, quai Henri-Groboz, boulevard de Brou (de la ruelle Marion à la rue Philibert-le-Beau), rue Littré, rue de Fenille, rue de la République (entre le bd. Victor-Hugo et le n°36), rue du Lycée.

Rue du 4 Septembre, boulevard de Brou (entre la ruelle Marion et la rue des Bons-Enfants), rue Charles-Robin, rue du Malivert, place Gustave-Doré, ruelle Marion.

SECTEUR N°4

Boulevard Paul-Bert, avenue des Anciens Combattants, avenue de la Victoire (sauf onze places entre les n°1 et 9), avenue Pierre-Sémard, avenue Jean-Jaurès, place de la Libération, rue Chintreuil, rue Brillat-Savarin, avenue Alsace-Lorraine (du boulevard Paul-Bert à l'avenue Alphonse-Baudin).

Avenue de la Victoire (onze places entre les n°1 et 9), avenue Alphonse-Baudin.

LÉGENDE



Stationnement de courte durée

{ autorisé pour les abonnements résident soirs et week-ends }.



Stationnement de longue durée

{ autorisé pour les abonnements résident et pro }.